

Hauts-de-France, Somme
Saleux
Cimetière, rue Max-Dormoy

Tombeau (stèle funéraire) de la famille Théron-Revers

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80009977
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine funéraire
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : tombeau
Appellation : famille Théron-Revers

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales :

Historique

La base de la stèle porte la signature de l'entrepreneur de monuments funèbres amiénois Dessein.
Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : entreprise de monuments funèbres Dessein (entrepreneur, signature)

Description

La concession, délimitée par des piliers reliés par des tiges de métal et une chaîne, contient une stèle et une tombale plate en pierre de Tournai. La stèle architecturée est surmontée d'une croix à rayons.
Signature : DESSEIN.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : marbre

Typologies et état de conservation

Typologies : stèle funéraire à croix

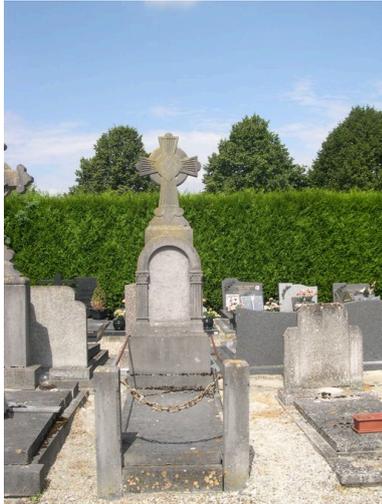
Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Ce tombeau en pierre de Tournai, signé par l'entrepreneur de monuments funèbres amiénois Dessein, a été réalisé vers 1919, comme l'indique la calligraphie des épitaphes.
Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_2006801119NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture funéraire dans les communes étudiées d'Amiens métropole (IA80009908)

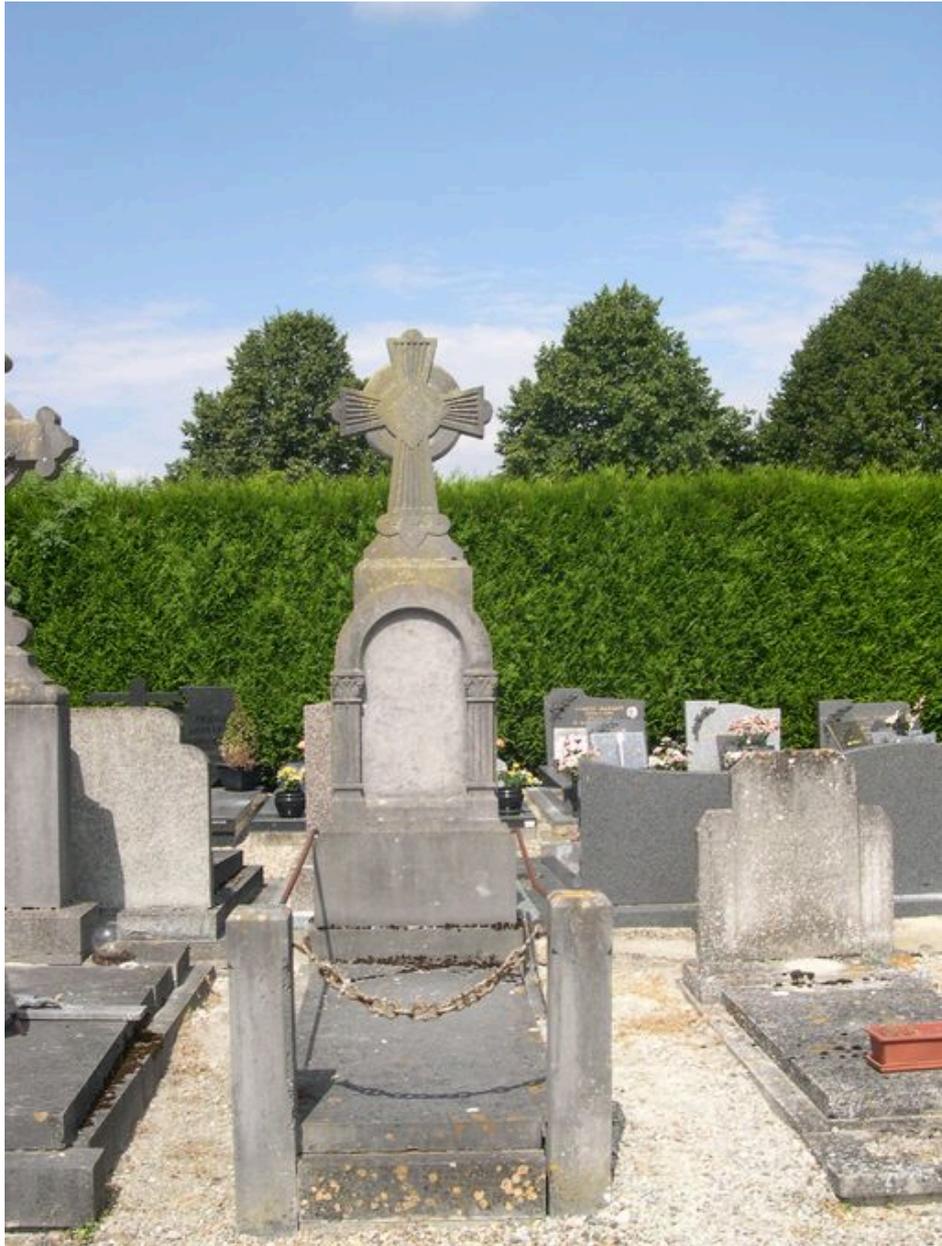
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Cimetière communal de Saleux (IA80002910) Hauts-de-France, Somme, Saleux

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale.

IVR22_20068011199NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation